

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	10
• votants	11
• absents	1
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 22 octobre 2014 à 18 heures 00

SOUS-PREFECTURE

24 OCT. 2014

SAINT-GAUDENS

Date de convocation :

15 octobre 2014

Date d'affichage :

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

ObjetBureau de Poste de
BARBAZAN

Mme STRADERE Michelle

Étaient présents :

Mmes ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, VEYRIES Nadine,
Mrs BRUNA Roger, DELORT Thierry, MAURETTE Bernard, SALES
André, SIBRA Gérard, VALLE Anthony
Absente excusée Mme NOE Liliane procuration à Madame BOLEA
Maryse.

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire informe qu'à la demande de la Directrice
d'Établissement de Montréjeau de l'Enseigne "La Poste", une rencontre
a eu lieu début octobre à la Mairie de Barbazan.

Cette rencontre avait pour teneur :

1) La création d'une Agence Postale.

Madame le Maire a signifié à Madame la Directrice son refus pour cette
création et a demandé à conserver le Bureau de Poste avec les horaires
actuels.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de refuser la création d'une Agence Postale,
- de conserver le Bureau de Poste avec les horaires actuels.

Vote à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture le 24 octobre 2014.

Publié ou notifié le .

Fait à BARBAZAN, le 23 octobre 2014

Le Maire

